

Apprendre à plaider en contexte authentique : enjeux didactiques et stratégies d'immersion

Chetouane Saadia *

Université Mohamed Boudiaf Msila
Saadia.chetouane@univ-msila.dz

Dr : Fella Gaoudi

Université Mohamed Boudiaf Msila
fella.gaoudi@univ-msila.dz

Résumé:

Cet article s'intéresse à l'intégration du plaidoyer, en tant que genre discursif argumentatif, dans l'enseignement du français langue étrangère pour favoriser l'écriture autonome chez les étudiants de première année. À travers une recherche-action impliquant deux groupes de 48 étudiants, un dispositif didactique fondé sur une évaluation critériée et un étayage progressif a été mis en œuvre. Les résultats de l'analyse montrent que la pratique du plaidoyer améliore la structuration argumentative, la mobilisation des

informations sur l'article

Reçu ,14/05/2025

Acceptation ,27/05/2025

Mots clés:

- ✓ Plaidoyer
- ✓ écriture autonome
- ✓ genre argumentatif
- ✓ engagement énonciatif
- ✓ évaluation critériée

marques énonciatives et l'engagement personnel dans l'acte d'écrire. Ce travail met en lumière la pertinence du plaidoyer comme outil de formation à une écriture consciente, critique et socialement située.

Abstract :

This article focuses on the integration of advocacy writing, as an argumentative discursive genre, into French as a Foreign Language teaching in order to promote autonomous writing among first-year university students. Through an action-research project involving two groups of 48 students, a pedagogical framework based on criterion-referenced assessment and progressive scaffolding was implemented. The results show that practicing advocacy writing enhances argumentative structuring, the use of enunciative markers, and personal engagement in writing. The study highlights the relevance of advocacy as a pedagogical tool for fostering reflective, critical, and socially anchored writing.

Article info

Received

14/05/2025

Accepted

27/05/2025

Introduction :

Le plaidoyer dans l'enseignement du FLE : un genre à enjeux multiples

Le plaidoyer, genre discursif souvent associé aux contextes juridiques ou politiques, présente un intérêt majeur dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE). En effet, ce genre incarne à la fois un exercice de persuasion rationnelle et émotionnelle, mais aussi un moyen d'apprentissage de la structuration argumentée et de la construction d'un discours autonome. Enseigner le plaidoyer à des étudiants de FLE, en particulier dans le cadre universitaire, offre une opportunité unique de développer des compétences argumentatives essentielles à la réussite académique. Le plaidoyer permet aux étudiants non seulement de maîtriser la forme de l'argumentation, mais aussi de renforcer leur capacité à analyser et à influencer leur auditoire. Cependant, pour que cet exercice soit pleinement formateur, il est nécessaire d'envisager des approches pédagogiques adaptées, notamment à travers l'évaluation régulatrice qui favorise l'autonomie des étudiants et leur capacité à réagir aux critères d'évaluation de manière réflexive.

Le plaidoyer : un genre discursif structuré et stratégique

Le plaidoyer repose sur une organisation argumentative précise : une introduction qui pose la problématique, un développement structuré en plusieurs parties qui présentent et argumentent la thèse, et une conclusion qui réaffirme la position défendue. Cette structure est essentielle pour la clarté du discours, mais elle constitue aussi un défi intellectuel majeur pour les étudiants, qui doivent réussir à organiser leurs idées de manière cohérente et fluide. Dans ce cadre, Fischbach (2022) souligne l'importance de la structuration logique dans le plaidoyer, et la manière dont l'étudiant doit jongler avec les arguments rationnels et émotionnels pour renforcer son efficacité persuasive. Un plaidoyer bien rédigé ne se contente pas de relater des faits, mais doit faire appel à des stratégies rhétoriques visant à convaincre et à engager un auditoire, qu'il soit académique, politique ou citoyen.

Les trois grands principes de la rhétorique aristotélicienne — l'éthos, le logos et le pathos — sont toujours d'actualité et doivent être intégrés dans la rédaction du plaidoyer. Van Eemeren et Grootendorst (2021) mettent en avant la nécessité d'un équilibre entre ces trois éléments pour que l'argumentation soit à la fois rationnelle, crédible et émotionnellement engageante. Dans le cadre universitaire, où l'exigence de rigueur et de logique est élevée, l'articulation entre ces trois éléments peut sembler difficile, mais elle est essentielle pour développer des compétences rédactionnelles solides et efficaces.

En ce sens, l'enseignement du plaidoyer en FLE offre un cadre idéal pour travailler sur la cohérence et la cohésion textuelle, deux concepts essentiels dans la rédaction académique. Selon Swales (2016), la maîtrise de la structuration argumentative, de la logique des transitions et de la hiérarchisation des arguments est un impératif pour produire des écrits efficaces. Ce travail d'organisation permet aux étudiants de développer des compétences transférables qui dépasseront le simple cadre du genre du plaidoyer, et leur offriront des outils de structuration pour des textes argumentatifs plus complexes, comme les essais ou les mémoires de recherche.

Le rôle de la métacognition dans la rédaction d'un plaidoyer

La rédaction d'un plaidoyer ne se limite pas à une simple application de règles de logique argumentée ; elle implique également une réflexion sur le processus de construction du texte lui-même. Ce processus métacognitif, qui permet à l'étudiant de prendre conscience de ses stratégies d'écriture, est essentiel pour l'autonomie rédactionnelle. En effet, dans le cadre universitaire, les étudiants doivent être capables de réfléchir non seulement à leurs

arguments, mais aussi à la manière dont ils les construisent et les présentent. Vermunt et Donche (2017) insistent sur le fait que la métacognition, en tant que réflexion sur les processus cognitifs et méthodologiques, est une compétence fondamentale dans le cadre de l'apprentissage supérieur.

La métacognition s'exprime dans la manière dont les étudiants prennent du recul par rapport à leurs choix argumentatifs et à la structure de leur texte. Ils doivent se demander : Mes arguments sont-ils suffisamment forts et bien développés ? Est-ce que la structure de mon plaidoyer permet de soutenir ma thèse de manière convaincante ? Ce type de réflexion pousse les étudiants à réévaluer en continu leurs décisions rédactionnelles, favorisant ainsi une écriture plus consciente et plus affinée.

Zimmerman (2002), dans ses travaux sur l'apprentissage autorégulé, montre que les étudiants qui adoptent une approche métacognitive sont capables de s'autoévaluer et d'ajuster leur stratégie d'écriture tout au long du processus. Dans le cadre de l'enseignement du plaidoyer, cette approche est essentielle pour permettre aux étudiants de progresser. En effet, ce n'est pas seulement la production finale qui compte, mais aussi la manière dont l'étudiant se positionne par rapport à ses propres choix discursifs, en ajustant sa production en fonction des retours et des réflexions sur son travail.

L'évaluation régulatrice : Un appui pour renforcer l'autonomie rédactionnelle

Dans une perspective pédagogique, l'évaluation régulatrice joue un rôle fondamental dans l'amélioration des compétences rédactionnelles des étudiants. Contrairement à l'évaluation sommative qui se limite à attribuer une note finale, l'évaluation régulatrice permet d'accompagner les étudiants tout au long de leur apprentissage. Perrenoud (2004) souligne que l'évaluation formative doit être un outil de feedback qui guide l'étudiant dans son processus d'apprentissage, en lui fournissant des critères précis et adaptés à la tâche.

Dans le cadre de la rédaction du plaidoyer, une évaluation critériée permet de cibler des aspects spécifiques du texte, tels que la pertinence des arguments, la cohérence du raisonnement, l'utilisation des stratégies rhétoriques, ou encore l'adéquation de la conclusion avec les arguments développés. Selon Boud et Falchikov (2013), une telle évaluation permet aux étudiants de mieux comprendre leurs forces et leurs faiblesses, tout en leur offrant la possibilité de réajuster leur travail en fonction des retours reçus. Cette

approche est particulièrement bénéfique dans l'enseignement supérieur, où l'autonomie et la réflexivité sont des compétences clés pour la réussite académique.

Les étudiants qui participent activement à l'évaluation régulatrice sont plus à même de prendre en charge leur propre apprentissage. L'évaluation, dans ce cadre, ne sert pas simplement à mesurer une performance, mais à nourrir une réflexion continue sur la qualité et la pertinence des choix rédactionnels.

Le plaidoyer, un outil de développement des compétences rédactionnelles en FLE

Le plaidoyer, en tant que genre discursif, constitue un moyen puissant de développer les compétences argumentatives et rédactionnelles des étudiants en FLE, en particulier dans le cadre universitaire. Ce genre offre un cadre structuré qui permet de travailler la logique argumentaire, la cohérence textuelle, mais aussi la prise en compte des stratégies rhétoriques et de l'auditoire. Cependant, pour que l'apprentissage du plaidoyer soit pleinement efficace, il est important d'adopter une approche pédagogique qui intègre l'évaluation régulatrice et la réflexion métacognitive. Ces outils permettent aux étudiants de renforcer leur autonomie, d'affiner leurs compétences rédactionnelles et de développer une capacité à s'autoévaluer et à ajuster leur discours.

Les recherches récentes de Swales (2016), Fischbach (2022) et Zimmerman (2002) montrent que l'intégration de l'évaluation formative dans l'enseignement du FLE est un support efficace pour renforcer les compétences rédactionnelles des étudiants. L'approfondissement de ces pratiques dans le cadre universitaire, notamment au travers de dispositifs pédagogiques adaptés, permettra aux étudiants de maîtriser les spécificités du plaidoyer, et de transférer ces compétences à d'autres formes de discours argumentatifs, essentiels pour leur réussite académique.

Dans cette perspective, l'étude du plaidoyer en tant que genre discursif ne se limite pas à la simple analyse de sa structure et de ses exigences formelles. Elle invite également à interroger les pratiques pédagogiques et évaluatives qui sous-tendent la formation des compétences rédactionnelles des étudiants. En particulier, il devient essentiel de considérer comment l'évaluation critériée peut jouer un rôle déterminant dans le développement de l'autonomie écrite des étudiants. En reliant les fondements théoriques de l'évaluation régulatrice aux spécificités du plaidoyer, cette recherche cherche à explorer comment un cadre évaluatif rigoureux et réfléchi peut non seulement renforcer la qualité argumentative

des productions écrites, mais aussi favoriser une prise de conscience métacognitive qui soutienne l'apprentissage autonome tout au long du parcours universitaire.

Dans le champ de la didactique de l'écrit, la mobilisation des genres discursifs complexes constitue une base essentielle pour structurer la pensée et favoriser l'appropriation des codes académiques Dolz & Schneuwly, (2020) ; Bucheton, (2021). Le plaidoyer, en tant que genre argumentatif, engage l'apprenant dans une activité d'écriture finalisée, socialement située et cognitivement exigeante. Il mobilise des compétences fondamentales telles que la formulation d'une thèse, l'organisation logique d'arguments, la prise en compte des objections et l'affirmation d'une posture énonciative claire. Ainsi, il contribue non seulement au développement de la cohérence textuelle et de la précision lexicale, mais aussi à la construction d'une voix discursive engagée, indispensable à l'écriture universitaire Reuter, (2007) ; Bronckart, (2004).

Par ailleurs, l'enseignement du plaidoyer prend une dimension didactique renforcée lorsqu'il s'inscrit dans une approche actionnelle, comme le préconise le Cadre européen commun de référence pour les langues CECRL, (2001). Cette approche considère l'apprenant comme un acteur social qui mobilise la langue pour accomplir des tâches signifiantes dans des situations réelles ou simulées. Le plaidoyer correspond précisément à ce type de tâche, il suppose une prise de position dans un contexte social donné, une adresse à un destinataire identifié, et la mobilisation de ressources langagières en vue d'un objectif communicatif. Intégré dans un scénario pédagogique, le plaidoyer devient alors un dispositif d'apprentissage contextualisé, porteur de sens, qui engage l'étudiant dans une activité intellectuelle authentique.

Cette synergie entre le genre du plaidoyer et l'approche actionnelle permet de dépasser la simple transmission de normes linguistiques pour atteindre une écriture autonome, critique et réflexive. Elle crée les conditions d'un apprentissage durable, car l'étudiant n'écrit pas pour « faire un devoir », mais pour agir par l'écrit dans un espace discursif construit. Ce déplacement de posture transforme l'écriture en une pratique sociale et citoyenne, où l'on apprend à penser par l'écrit tout en s'appropriant les exigences de l'écrit académique.

L'apprentissage de la rédaction en français langue étrangère (FLE) à l'université constitue un enjeu majeur, notamment en première année de licence, où les étudiants doivent progressivement s'approprier les normes de l'écrit académique. Or, nombre d'entre eux

rencontrent des difficultés récurrentes à organiser leurs idées, à construire une argumentation cohérente et à affirmer leur position dans un texte. Ces lacunes touchent à la fois la structuration textuelle, la cohésion logique et la posture énonciative, autant de composantes essentielles de la compétence rédactionnelle universitaire.

Face à ce constat, cette étude interroge la pertinence du plaidoyer écrit comme outil didactique pour répondre à ces difficultés. Genre argumentatif orienté vers la défense d'une thèse, le plaidoyer engage l'apprenant dans une activité d'écriture finalisée, structurée, et socialement située. Il constitue de ce fait un potentiel **de** développement des compétences rédactionnelles, tant sur le plan de la construction du discours que de l'engagement subjectif. En le mobilisant dans une approche actionnelle, où l'apprenant est placé dans une situation de communication authentique, le plaidoyer devient une tâche signifiante, articulée à des enjeux réels, et propice à l'apprentissage par l'expérience.

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer l'effet de l'enseignement du plaidoyer sur la qualité des productions écrites d'étudiants de première année licence en FLE. Elle vise plus précisément à mesurer l'évolution des capacités à structurer un texte, à articuler une argumentation et à affirmer une position énonciative claire à travers une tâche d'écriture engageante.

Trois hypothèses structurent cette étude :

- L'enseignement du plaidoyer favorise une structuration plus rigoureuse des textes écrits ;
- Il permet une amélioration notable de la cohérence argumentative et de la gestion des objections ;
- Il renforce l'engagement énonciatif et la clarté de la prise de position des étudiants.

Pour tester ces hypothèses, une expérimentation didactique a été menée auprès de 48 étudiants de première année du département de français de l'université de M'sila, durant l'année universitaire 2024-2025. Le protocole s'est articulé en trois phases : une production écrite initiale sans préparation, suivie de trois séances d'enseignement du plaidoyer intégrant analyse de modèles, formulation d'arguments, gestion des objections et structuration canonique ; enfin, une production finale, évaluée selon une grille critériée portant sur la structure, la logique argumentative, la cohésion, la réfutation et la

posture énonciative. L'analyse des productions a combiné des approches quantitatives et qualitatives, afin de cerner avec précision l'impact du dispositif.

L'analyse comparative des productions écrites des 48 étudiants de première année licence, avant et après l'enseignement du plaidoyer, met en évidence une progression marquante dans les domaines ciblés par les critères spécifiques de ce genre. L'enseignement s'est centré sur les composantes fondamentales du plaidoyer : l'affirmation d'une thèse explicite, la structuration en arguments ordonnés, l'anticipation et la réfutation des contre-arguments, l'usage des connecteurs logiques, et l'expression d'un point de vue énonciatif clair et assumé.

Avant l'intervention, seuls 18 % des étudiants structuraient leur texte selon une logique claire (introduction, développement, conclusion). Ce chiffre atteint 72 % après l'enseignement, ce qui traduit une appropriation nette du schéma canonique du plaidoyer. En termes de cohérence argumentative, 22 % des productions initiales présentaient une articulation logique des idées, contre 68 % après l'intervention : les étudiants ont appris à enchaîner leurs arguments, à les relier par des connecteurs appropriés, et à construire une progression persuasive. La gestion des contre-arguments, qui était quasi absente (moins de 10 % des cas), apparaît dans 61 % des textes finaux, signe que l'activité de réfutation, souvent négligée, a été efficacement assimilée.

Le progrès le plus significatif touche à la prise de position énonciative : alors que 22 % des étudiants affirmaient clairement leur point de vue dans leur texte initial, 70 % le font dans leur production finale, en utilisant des marqueurs énonciatifs appropriés et en assumant une posture d'auteur engagée. Ces résultats confirment que l'enseignement explicite des critères du plaidoyer, lorsqu'il est intégré dans une séquence actionnelle, permet aux étudiants de première année non seulement de mieux structurer leurs textes, mais aussi d'apprendre à défendre une idée avec rigueur, cohérence et engagement personnel. Ainsi, le plaidoyer ne se limite pas à une forme rhétorique, mais devient un outil didactique structurant, à forte valeur formative dans l'apprentissage de l'écrit académique en FLE.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche-action confirment les hypothèses formulées au départ. L'introduction du plaidoyer comme genre discursif a permis aux étudiants de mieux structurer leurs productions écrites, de développer une argumentation cohérente et d'intégrer progressivement des marques énonciatives reflétant leur

positionnement personnel. Le recours à une évaluation critériée et à un étayage didactique progressif a favorisé une meilleure appropriation des régularités du genre, tout en stimulant l'engagement dans l'acte d'écrire. Ces éléments valident l'idée selon laquelle la pratique du plaidoyer peut constituer un vecteur pertinent d'autonomisation scripturale, en inscrivant l'écriture dans une logique à la fois réflexive, critique et socialement signifiante

Synthèse

Notre étude exploratoire visait à examiner dans quelle mesure l'enseignement du plaidoyer écrit pouvait contribuer à soutenir le développement des compétences rédactionnelles chez des étudiants de première année licence en FLE. Cette expérimentation a permis d'observer des évolutions positives dans plusieurs dimensions de l'écriture : structuration du texte, cohérence argumentative, prise en compte des objections, et clarté de la posture énonciative. Les résultats obtenus, bien que limités à un échantillon restreint et à un contexte institutionnel particulier, suggèrent que l'introduction du plaidoyer comme genre didactique, combinée à une approche actionnelle, peut favoriser un certain renforcement des pratiques d'écriture universitaire. Les données recueillies montrent notamment une amélioration des productions finales sur les plans de l'organisation du discours et de l'implication énonciative, deux aspects souvent problématiques chez les étudiants débutants en FLE.

Il serait néanmoins prématuré d'en tirer des conclusions généralisables. La portée des résultats doit être appréciée avec prudence, en tenant compte des spécificités du public, des conditions de mise en œuvre de l'intervention, ainsi que des instruments d'évaluation mobilisés. D'autres recherches, menées sur des durées plus longues et dans des contextes variés, seraient nécessaires pour confirmer la stabilité et la transférabilité des effets observés.

Cela dit, cette étude ouvre des pistes intéressantes pour la didactique de l'écrit en FLE, en particulier au niveau universitaire, en mettant en lumière le potentiel du plaidoyer comme outil de structuration du discours et d'activation du positionnement de l'apprenant dans l'écrit. Elle invite à poursuivre la réflexion sur l'usage pédagogique des genres argumentatifs dans une logique de formation progressive à l'écriture académique.

L'expérimentation menée autour du plaidoyer a montré que ce genre discursif constitue un outil didactique puissant pour développer l'écriture autonome en FLE, dès la première

année universitaire. En structurant la pensée argumentative, en favorisant la prise de position et en mobilisant des ressources linguistiques variées, le plaidoyer engage les étudiants dans une écriture signifiante, réfléchie et personnelle.

Conclusion

Cette étude a permis d'explorer l'apport du genre discursif du plaidoyer dans l'autonomisation scripturale des étudiants en FLE. Les résultats indiquent que l'intégration de ce genre a eu des effets positifs sur la structuration argumentative et l'engagement des étudiants dans leur écriture, bien que des progrès restent possibles. En parallèle, l'évaluation critériée a joué un rôle important en fournissant des repères clairs et en permettant un suivi plus personnalisé des étudiants. Cela a contribué à une meilleure appropriation des critères du genre et à une démarche plus réfléchie de la part des apprenants. Toutefois, ces résultats suggèrent que la mise en place de ce dispositif nécessite une réflexion continue et une adaptation aux spécificités de chaque groupe d'étudiants. L'approche combinée du plaidoyer et de l'évaluation critériée semble donc prometteuse, mais elle doit être envisagée comme un outil parmi d'autres dans le cadre d'une pédagogie différenciée et inclusive.

Références bibliographiques

- Boud, D., & Falchikov, N. (2013). *Assessment and Evaluation in Higher Education : A Handbook for Teachers*. Routledge.
- Bronckart, J.-P. (2004). *Activité langagière, textualité et discours*. Delachaux et Niestlé.
- Bucheton, D. (2021). *Les gestes professionnels dans la classe. Éléments de description*. ESF.
- Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Didier.
- Dolz, J., & Schneuwly, B. (2020). *Didactique des genres et enseignement de l'oral et de l'écrit*. ESF.
- Fischbach, A. (2022). *Le plaidoyer et la rhétorique argumentée : Analyse et pratiques pédagogiques*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Perrenoud, P. (2004). Construire les compétences dès l'école : Enseigner à partir des critères d'évaluation. ESF éditeur.
- Reuter, Y. (2007). Didactique du français : Le construit d'une discipline. Hachette.
- Swales, J. M. (2016). Academic Writing for Graduate Students: Essential Tasks and Skills (3rd ed.). University of Michigan Press.
- Van Eemeren, F. H., & Grootendorst, R. (2021). Handbook of Argumentation Theory. Springer.
- Zimmerman, B. J. (2002). Becoming a Self-Regulated Learner: An Overview. Theory Into Practice, 41(2), 64–70.